

Lettre du conseil administration aux adhérents et au public de Studio 7

Au cours de la dernière Assemblée générale, le 29 avril 2025, les adhérents présents - et ils étaient nombreux - ont décidé démocratiquement d'une augmentation du montant de l'adhésion personnelle et annuelle. Celle-ci passera donc en 2026 de 30 à **32 euros**.

Elle permet toujours un tarif à 5,20€ à chaque séance.

Pourquoi cette augmentation ?

Parce que les adhérents ont été alarmés de la situation financière de leur cinéma qui, alors même qu'il affiche une fréquentation remarquable (plus de 40 000 entrées en 2024), qu'il est soutenu par un nombre record d'adhésions (plus de 500 à ce jour), s'installe depuis deux ans dans un déficit préoccupant.

Et donc... Studio 7 a besoin d'argent !

Pour rappel, le montant de l'adhésion entre intégralement dans la caisse du cinéma : **le principe de l'adhésion est donc essentiel**.

Par ailleurs, la situation de l'exploitation au niveau national est elle aussi préoccupante : en centre-ville, à la campagne, multiplexes, salles d'Art et Essai, absolument toutes les structures sont touchées par une baisse inquiétante de fréquentation.

Tout le monde étant concerné, tout le monde cherche une solution. Mais celle qui est retenue par les distributeurs consiste à empêcher les petites salles de diffuser les films rapidement. Studio7 serait donc contraint d'attendre la 4^{ème} semaine pour proposer les films les plus porteurs, après les grandes salles... Dans cette perspective, nous comptons sur vous pour patienter, et attendre la diffusion à Studio 7 du film désiré.

Soyez-en sûrs, patienter quelques jours pour voir un film à Studio 7, adhérer, ré adhérer, faire adhérer, constitue un geste militant fort en faveur de votre cinéma de proximité.

Merci pour votre soutien.